

Communauté de paroisses des

PONTS

St-Sacrement - Notre-Dame de Lourdes - Ste-Bernadette - La Sainte-Famille - St-Clément de Lorry

Janvier 2010 : la LÈPRE existe encore !

« Il semble que la lèpre soit née avec le monde, puisqu'on retrouve le cortège de ses crimes dès la première histoire », écrivait Raoul Follereau en 1952. La générosité des donateurs et l'efficacité du traitement et de la prise en charge des lépreux ont permis de réaliser des progrès spectaculaires :

14 millions de malades ont été guéris au cours du dernier quart de siècle. Mais, avec 249 007 nouveaux cas dépistés en 2008, soit une nouvelle victime toutes les deux minutes dans le monde, la lutte est loin d'être terminée.

Il existe, aujourd'hui, un traitement efficace contre la lèpre. Mais la très lente incubation de la maladie, qui la rend indétectable pendant des années, explique que le nombre de nouveaux cas dépistés chaque année ne baisse pas.

Ainsi, comme les maladies tropicales négligées dont elle fait partie, la lèpre continue ses ravages à l'abri des regards dans des régions reculées, parfois instables, frappées par l'ignorance et la pauvreté. Cet environnement freine le dépistage, retarde la prise en charge, provoquant les invalidités et les stigmates qui infligent au lépreux la double peine de la souffrance physique et de l'exclusion sociale. Trois millions de malades, dépistés et traités trop tard, souffrent, aujourd'hui, de séquelles invalidantes.

Les 30 et 31 janvier 2010, à l'occasion de la 57^e Journée Mondiale des Lépreux, créée par son fondateur, la Fondation Raoul Follereau, 35 000 quêteurs bénévoles sollicitent notre générosité pour financer une partie des actions qu'elle appuie pour aider les lépreux et soutenir des programmes de santé dans 28 pays.

À titre d'exemple, il faut compter :

12 € 1 paire de chaussures pour protéger les pieds insensibles (il en faut deux par an)	42 € 20 casaque chirurgicales
25 € 1 paire de draps et sa moustiquaire	190 € 1 aire de séchage pour café et poivre (Vietnam)
60 € 1 paire de béquilles	760 € 1 moulin à maïs
250 € 1 tricycle pour un handicapé guéri	1 250 € 1 microscope binoculaire
1 210 € 1 autoclave 7l (pour stériliser)	
1 500 € 1 petite maison (Vietnam)	

Mais au fait, Qu'est-ce que la lèpre ?

- La lèpre est une maladie infectieuse qui se transmet par les voies respiratoires ou, parfois, par contact cutané. Elle touche indifféremment les hommes, les femmes et les enfants.
- Elle n'est pas héréditaire.
- Le premier symptôme visible se traduit par des taches sur la peau – insensible à cet endroit précis – puis, si le traitement arrive trop tard, par l'atteinte des nerfs entraînant paralysies et infirmités définitives. Du fait de la très lente incubation de la maladie, les premiers signes de la lèpre peuvent apparaître des années après l'infection par la mycobactérie.
- Depuis 1981, un traitement efficace, une polychimiothérapie (PCT), permet de tuer le bacille de la lèpre, de stopper la contagion dès la première prise de médicaments et de guérir le malade en 6 ou 12 mois selon la forme de la maladie ; mais il faut que la PCT soit administrée dès l'apparition des premiers signes de la maladie : la PCT ne répare pas les invalidités constituées.

Une maladie terriblement invalidante

En l'absence d'un traitement précoce, la lèpre peut provoquer des lésions progressives et permanentes de la peau, des nerfs (paralysies), des membres (nécessitant parfois des amputations) et des yeux (cécité). Dépistés trop tardivement, 2 à 3 millions de malades présentent des infirmités liées à la lèpre, nécessitant une prise en charge adaptée.



"La lèpre, c'est un homme qui souffre et se désespère. À quoi bon l'arracher à la lèpre, si, dans notre cœur, il demeure un lépreux ? C'est pourquoi la Bataille de la lèpre se livre sur deux fronts. Il s'agit de soigner les malades, de les rendre non contagieux, de les guérir. Mais il s'agit aussi de guérir les bien portants de la peur absurde et parfois criminelle qu'ils ont de cette maladie et de ceux qui en sont atteints. Tel est le but de la Journée Mondiale des Lépreux que j'ai fondée en 1954."

Raoul Follereau, 1963.

La Fondation Raoul Follereau :

les principes

- **Aimer, agir !** – Aimer tout homme, exclu à cause de sa maladie, de son ignorance ou de sa pauvreté. Agir pour l'aider à être autonome et à prendre sa place dans la société.
- **S'engager dans la durée** – Soutenir les actions de partenaires compétents qui s'engagent dans la durée pour développer des solutions pérennes et adaptées aux exigences du terrain.
- **Utiliser et former les compétences locales** – Ne pas se substituer, ne pas faire à la place, mais aider à faire : donner les moyens de soigner, éduquer, former et réinsérer.
- **Rechercher l'efficacité et la transparence** – Mettre en oeuvre une gestion désintéressée, pouvoir attester de la rigueur et de la sincérité des engagements, des actions et des informations.

Fondation Raoul Follereau

31 rue de Dantzig

75015 Paris Tél. : 01 53 68 98 98

www.raoul-follereau.org

Pour contacter :

les prêtres

Gilles FUND et Thierry MIN, 03.87.32.31.24.

les diacres

Jean-Pierre BUZY, 03.87.32.02.87 et Salvatore LIACY, 03.55.80.78.98

Recueil des informations :

Presbytère du Saint-Sacrement, 22, rue Nicolas Jung (par écrit)

Presbytère Notre-Dame de Lourdes, 17, rue de Tortue, tél. 03 87 30 26 14

Permanences :

Presbytère du Saint-Sacrement jeudi et samedi de 14 h. à 17 h., tél. 03.87.32.31.24.

Site Internet de la Communauté des Ponts : <http://communautedesponts.free.fr>

LES INFOS DES PONTS

Site Internet de la Communauté des Ponts : <http://communautesdesponts.free.fr>

Messesinfo
0.892.25.12.12

MESSES DU DIMANCHE

samedi 23 janvier

18 h 30 Notre-Dame de Lourdes

René SAINT-ÈVE (1^{er} anniv.),
Victor WEBER,
Jean-Claude ENGELMANN.

dimanche 24 janvier

11 h Sainte-Famille

messe des familles
Famille LECLERE-BONISOLI,
Pierre BELLEVILLE,
Louise TETERCHEN,
Sophie PIWOWARCZYK.

samedi 30 janvier

18 h 30 Saint-Clément de Lorry

Famille BAZIN,
Jean-Marie POINSIGNON.

dimanche 31 janvier

9 h 30 Notre-Dame de Lourdes

11 h Sainte-Bernadette

famille PERRIN-COMPAGNON

samedi 06 février

18 h 30 Ste-Bernadette

dimanche 07 février

9 h 30 Saint-Clément de Lorry

Famille WILLAUME-MARCK.

11 h Sainte-Famille

Jeanne LORENZ,
époux Ervin et Joséphine KIHL,
époux André et Irène KNAPP.

Baptêmes : Erika FRANÇOIS-CLAUDE
Damien BONETA

Décès : Albert RINGUEBACH,
Pierre BELLEVILLE,
Sophie PIWOWARCZYK,
Marie-Louise TETERCHEN.

MESSES EN SEMAINE (sauf exception)

lundi, 18 h 30, Ste-Bernadette (pendant l'Avent et le Temps Pascal)
mardi, 18 h 30, St-Clément de Lorry. - mercredi, 18 h 30, N.D. de Lourdes.
vendredi, 18 h 30, Saint Sacrement (précédée de l'adoration à 18h00).
Rappel : Carmel de Plappeville, 8 h en semaine, 9 h le dimanche.

CONCERT DE SOLIDARITÉ

Dimanche 31 janvier 2010,
église de la Sainte-Famille
avec **La Villanelle** (chœur mixte de la région messine) et
la **Jeunesse Mandoliniste d'Hagondange** (orchestre de 30 mandolines, mandoles et guitares).



Programme varié allant du classique à l'époque contemporaine.
Entrée libre, mais quête pour les solidarités locales (communauté de paroisses et Secours Catholique).

JOC & ACE SOIRÉE spaghetti

La JOC et l'ACE vous invitent, le samedi 30 janvier 2010 à la salle paroissiale de Montigny (sous l'église Jeanne d'Arc), à une soirée "spaghettis", occasion de se retrouver et/ou de se découvrir dans une détente chaleureuse.

Le but est aussi le financement des activités des mouvements (possibilité d'y contribuer sans participer à la soirée)

15 euros (8 pour les enfants)

Inscription : Mme Colardelle, 06.22.53.68.35



"Cette parole de l'Écriture que vous venez d'entendre,
c'est aujourd'hui qu'elle s'accomplit." (Luc, 4,21)

Lecture de la Parole

Réunion le mardi 9 février 2010 à 20 h 30 au presbytère Notre-Dame de Lourdes.

Lecture de la première lettre de saint Paul aux Corinthiens.
Ce groupe est ouvert à tous. Que chacun se sente invité !